

VILLE DE MONTREUIL SUR MER

EXTRAIT
du Registre aux Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 12 Octobre 2022

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le Douze Octobre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de Montreuil-sur-Mer, légalement convoqué le Jeudi 06 Octobre 2022, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Montreuil-sur-Mer sous la Présidence de Monsieur Pierre DUCROCQ, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Madame Françoise DENIS, Messieurs Michel DUVAL, Philippe OLIVIER et François DESRUES, Adjoint au Maire
Mesdames Françoise WALLE, Pauline VINCENT, Marie-Christine CHEVALIER, Marie DE SAINTE MARESVILLE, Dina ZEID et Chantal COULON, Messieurs Christophe TESTU, Jean-Christophe DUVAL, François SAUGUET, Olivier CATTEAU et André REGNAUT

ETAIENT ABSENTS : Madame Nadège SEPTIER et Monsieur Guilain CREPIN, absents excusés, ayant respectivement donné pouvoir à Madame Pauline VINCENT et Monsieur Pierre DUCROCQ
Madame Isabelle BAUDELET-SEGARD, absente excusée.

SECRETARE DE SEANCE : Monsieur Jean-Christophe DUVAL est nommé à cette fonction et l'accepte.

Objet : 2022-31 – Demande d'avis de la Ville de Montreuil-sur-Mer sur la demande d'autorisation d'extension du parc éolien sur la commune de Buire-le-Sec présentée par la SAS INNOVENT

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du projet présenté par la SAS INNOVENT en vue d'être autorisée à construire et exploiter un aérogénérateur de 3MW sur le parc éolien existant appelé « Parc Eolien de Buire-le-Sec » composé de 12 aérogénérateurs et d'un poste de livraison, situés sur la commune de Buire-le-Sec.

Monsieur le Maire précise que ce projet est soumis à une enquête publique pendant 31 jours, du 24 Août 2022 au 23 Septembre 2022 inclus, en Mairie de Buire-le-Sec, siège de l'enquête et qu'un dossier en forme numérique a été déposé en Mairie.

Selon l'article 9 de l'arrêté préfectoral d'ouverture de l'enquête publique, le Conseil Municipal doit donner son avis sur la demande d'autorisation environnementale dès l'ouverture de l'enquête.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'émettre un avis défavorable au projet présenté par la SAS INNOVENT.

Vote de l'Assemblée.

Le rapport est adopté à l'unanimité moins une abstention (Madame Chantal COULON).

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire,



Pierre DUCROCQ



Accusé de réception

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Acte reçu par: Sous-Préfecture de MONTREUIL

Nature transaction: AR de transmission d'acte

Date d'émission de l'accusé de réception: 2022-10-25(GMT+1)

Nombre de pièces jointes: 1

Nom émetteur: MONTREUIL

N° de SIREN: 216205880

Numéro Acte de la collectivité locale: 2022-31

Objet acte: Demande avis autorisation extension parc éolien SAS INNOVENT

Nature de l'acte: Délibérations

Matière: 9.1-Autres domaines de competences des communes

Identifiant Acte: 062-216205880-20221012-2022-31-DE

Rapport d'erreur(s):